

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

**Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:**

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

**Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:**

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

**Erasmus Action clé 3 (KA3):**

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

## 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

Pour Le Mans Université (LMU), l'ouverture à l'international est un objectif d'excellence, aussi bien pour l'institution que pour ses personnels et ses étudiants. Sa politique internationale se veut cohérente, organisée et ambitieuse. Cette ambition est soutenue par une participation volontariste de l'université en termes de moyens humains, techniques et financiers. Elle s'inscrit également dans sa volonté d'être un acteur actif dans le développement de l'Espace européen de l'enseignement supérieur.

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : [https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area\\_fr](https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr)

L'activité internationale de l'Université est un paramètre important de son attractivité et de son rayonnement et c'est l'un des fondements de la stratégie institutionnelle. Par ailleurs, l'université accueille chaque année près de 1500 étudiants internationaux (hors formations délocalisées) d'une centaine de nationalités différentes (16% de son effectif global). En 2019-2020, ils constituaient environ 30% des étudiants en Licence, 45% en Master, 10% en Doctorat et 15% dans divers Diplômes d'Université (DU), notamment en FLE. Un petit nombre de pays représente un contingent supérieur à 70 étudiants : Chine (187), Maroc (130), Tunisie (137), Algérie (70) et Afrique sub-saharienne (377 dont Cameroun 110). Ce souhait d'internationalisation se traduit tout d'abord par une offre de formation fondée sur des conventions de double-diplomation, vecteur important de son rayonnement car elle lui permet de s'ouvrir à l'international, d'élargir et de diversifier ses compétences ou encore d'affiner sa spécialisation. LMU a signé plus de 180 conventions de coopération (dont plus d'une centaine d'accords bilatéraux ERASMUS) avec des établissements partenaires dans le monde et a mis en place plus de 50 double-diplômes de Licence et de Master. 8 Licences en Sciences sont délocalisées (Sfax et Douala). LMU a ainsi développé des accords de coopération dans plusieurs zones géographiques : en Europe de l'Est (Ukraine, Russie, Pologne), en Extrême Orient (Chine et Vietnam), au Proche Orient (Liban), au Maghreb (Tunisie et Maroc particulièrement), en Afrique subsaharienne (Cameroun, Bénin) ainsi qu'en Amérique du Nord (États-Unis, Canada) et en Amérique latine (Mexique, Colombie, Uruguay, Brésil). En termes de stratégie géographique, depuis septembre 2013, l'établissement a mis en œuvre des référents transversaux autour de 8 zones géographiques (Europe occidentale, Europe orientale, Amérique du nord, Afrique sub-saharienne, Maghreb et Moyen-Orient, Amérique latine, Asie du Sud Est, Chine), ceci afin de favoriser une plus grande synergie entre le Service des Relations Internationales (SRI), le service recherche et les composantes et entre les composantes elles-mêmes.

LMU est très investie dans les grands réseaux, ce qui lui assure ainsi une reconnaissance et une meilleure visibilité internationale. Cet investissement concerne aussi bien les réseaux traditionnels (Agence Universitaire de la Francophonie AUF, BCI, Agence CAMPUS-FRANCE), que de nouveaux réseaux récemment intégrés : European University Association (EUA), Université Franco-Allemande (UFA) ou encore European Association for International Education EAIE.

Par ailleurs, le SRI est regroupé avec le Maison des Langues (ML) dans un bâtiment, le Centre de l'International et des Langues (CleL) depuis 2014. Les activités de ces deux services sont complémentaires car beaucoup de formations en langues proposées à la ML sont soit à destination des étudiants internationaux, soit à destination des étudiants préparant une mobilité sortante. Cette politique volontariste est donc en cohésion avec une politique linguistique très affirmée, une Maison des langues dirigée par un enseignant-chercheur ayant une forte expertise dans ce domaine, et le développement non seulement de l'apprentissage des langues, mais aussi de l'ingénierie pédagogique et des approches basées sur les compétences.

De plus, l'Université est un acteur majeur au service du développement régional. Elle a montré sa volonté de structurer et d'accroître les partenariats avec l'environnement socio-économique local, régional, national et international en créant un service qui contribue à la visibilité des compétences de LMU et au développement de partenariats avec le monde socio-économique. Les objectifs sont multiples : construire un écosystème propice à l'innovation, au transfert de technologies et au développement d'activités de partenariat et constituer une interface privilégiée entre l'Université et le monde socio-économique et institutionnel.

Ainsi, le programme Erasmus et les actions qu'il permet de mettre en œuvre, constituent un soutien indispensable à la réalisation de cette stratégie à long terme. Pour cela, l'établissement réitère son engagement à mettre en œuvre les meilleures conditions

possibles pour atteindre les objectifs fixés, selon les principes de la charte.

Tous les étudiants qui le souhaitent ont au moins une opportunité de mobilité internationale. Dans certains cursus, où l'expérience internationale constitue un objectif majeur, un séjour à l'étranger est même indispensable à l'obtention du diplôme (École d'Ingénieurs *ENSIM*).

De façon globale, la stratégie mise en œuvre à LMU pour favoriser la mobilité des étudiants et des personnels, est la suivante :

-Une politique de partenariats, fondée sur des conventions de double diplomation, vecteur important de notre rayonnement international. Dans une démarche qualité, un système de critérisation (fiches de suivi pour les nouveaux partenariats/renouvellements) a été mis en place afin de garantir la qualité de ces collaborations et pérenniser et développer de façon pluridisciplinaire les accords existants.

-Une meilleure prise en charge de l'accueil et du suivi des étudiants et enseignants-chercheurs internationaux en mobilité entrante (Bureau d'Accueil International et inscription au réseau Euraxess). Les associations d'étudiants sont associées dans la transmission et la circulation d'informations.

-Améliorer encore l'accueil des étudiants internationaux, en particulier les étudiants non conventionnés qui bénéficient de moins d'encadrement, ont moins d'informations dans leurs pays d'origine et pas de logement contingenté pour eux.

-Encourager une mobilité entrante d'excellence par le développement des programmes d'échanges et de coopération (Erasmus+).

-Continuer de répondre aux appels à projets Erasmus+ (mobilité et coopération)

-Sensibiliser et accompagner les enseignants dans le montage des projets de coopération grâce aux chargés de mission en ingénierie de projet et soutenir financièrement ces initiatives.

Dans ce cadre, il existe un service de soutien aux projets européens qui accompagne les chercheurs à plusieurs niveaux : veille, sensibilisation et détection de projets ; aide au montage de projets H2020 ; conseil pour le suivi des projets financés, etc. Par ailleurs, LMU est toujours désireuse d'enrichir ses collaborations à l'international dans le cadre de mobilités étudiantes et enseignantes financées, et donc de répondre aux appels à projets ERASMUS +, particulièrement aux Mobilités Internationales de Crédits pour lesquelles elle a obtenu des financements. Elle a également mis en place un appel à projet interne pour soutenir l'invitation de chercheurs internationaux en recherche et en formation.

-Garantir un niveau de qualité élevé de mobilité en informant les étudiants et le personnel enseignant et administratif, candidats à la mobilité via les responsables des RI dans les composantes, l'information donnée au SRI et au CPRI (Comité de Pilotage des Relations Internationales) , l'organisation de réunions décentralisées dans les composantes, la mise à jour du site Internet, la rédaction de plaquettes décrivant les programmes d'échange d'étudiants et les aides financières et mentionnant les coordonnées des interlocuteurs pédagogiques et administratifs, la rédaction d'articles de presse et les courriels réguliers et personnalisés envoyés aux référents RI et aux personnes contact.

- Accompagner ou accueillir : le BAI et les responsables d'échanges gèrent la mobilité entrante et aident dans les démarches administratives et pédagogiques les étudiants ou les enseignants. Concernant la mobilité sortante, le SRI informe les candidats à la mobilité des partenariats, des programmes et des aides financières existants. Pour les poursuites d'étude des étudiants, les enseignants s'assurent en parallèle de la qualité et du sérieux du projet de mobilité. Pour les stages, LMU s'appuie sur les initiatives des responsables de filières pour organiser des stages en Europe et à l'international, prendre contact avec des partenaires fédérateurs du tissu industriel et tertiaire. De plus, le tissage de liens avec de multiples établissements d'enseignement supérieur en Europe et à l'international permet d'accroître

constamment le réseau d'entreprises d'accueil de nos étudiants stagiaires.

-Accroître la mobilité des étudiants sortants afin qu'ils puissent enrichir leur parcours universitaire par une expérience académique et culturelle à l'international en essayant d'intégrer des stages, même de courte durée, dans les maquettes.

-Enrichir nos collaborations à l'international dans le cadre de mobilités étudiantes et enseignantes financées.

-Renforcer l'internationalisation de notre enseignement par le biais de projets, tel que FAUM.

Le projet FAUM (Formation en Anglais Université du Mans), obtenu dans le cadre de l'appel à projet « Bienvenue en France », est centré sur la mise en place de cours en anglais dans des parcours disciplinaires. Il a pour objectif non seulement de renforcer l'offre actuelle de formation et d'attirer ainsi davantage d'étudiants internationaux anglophones mais également de proposer aux étudiants francophones une internationalisation dite « domestique ».

Il a été ainsi prévu de concevoir une quarantaine de cours pour la rentrée 2020, en Licence 3 et Master. Plusieurs types d'internationalisation ont été prévues :

-L'internationalisation « partielle » du cours en proposant des supports et des documents en anglais ;

-L'internationalisation complète du cours (écrite et orale) dans un parcours majoritairement en français ;

-L'internationalisation complète du parcours.

De plus, afin d'augmenter toujours plus le nombre des participants à la mobilité, la mise en place de mobilités hybrides (virtuelles et physiques) sera vivement encouragée et une communication spécifique qui a déjà été mentionnée au comité de pilotage des Relations Internationales sera approfondie. La mobilité hybride rendra l'internationalisation de leurs études plus accessible et plus abordable, ce d'autant que plus de 30% des étudiants bénéficient de bourses basées sur des critères sociaux. Le renforcement de l'internationalisation des étudiants leur permettra d'acquérir des compétences interculturelles utiles à leur employabilité. Ce nouveau type de mobilité permettra non seulement d'inclure davantage d'étudiants dans un projet international, mais il mettra aussi en œuvre des valeurs et principes européens fondamentaux tels que la solidarité, la non-discrimination, le respect des droits de l'homme et de la dignité humaine, qui sont déjà fondamentaux pour la LMU et qui sont des piliers de l'identité de l'université, comme en atteste par exemple son adhésion au RÉSEAU MEnS (Migrants dans l'Enseignement Supérieur) dont elle a signé la charte (voir en annexe), s'engageant ainsi à « développer et favoriser une politique volontariste en matière d'accueil des étudiants et chercheurs en exil » et le DU passerelle DUALIR, qui fait suite au Dispositif Universitaire d'Accueil et d'Accompagnement des Réfugiés (DUAAR), totalement gratuit pour les usagers.

Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

La programmation Erasmus+ 2014-2020 nous permet de faire le bilan sur les actions menées et les améliorations actées au sein de l'établissement, toujours dans le cadre de la stratégie internationale et de sa mise en œuvre, avec l'appui de financements européens, tels qu'Erasmus, mais aussi nationaux, régionaux et locaux.

Ainsi, depuis 2013, des référents par zone géographique ont été nommés, afin de rendre une représentation plus concrète des actions localisées selon cette répartition et de mesurer l'impact des projets menés. Ces référents ont permis de créer une meilleure synergie entre Recherche et Formation s'exprimant de diverses manières : l'accueil dans les laboratoires des étudiants en stage, la conduite par les étudiants en master de projets en lien direct avec des problématiques des laboratoires de recherche ou encore l'incitation et l'encouragement en CPRI des personnes ressources en Recherche pour créer des formations diplômantes.

Depuis 2014, le bâtiment CleL, Centre de l'International et des Langues a été construit et permet d'accueillir, le service des Relations Internationales et la Maison des Langues. Ces deux services œuvrent donc en synergie et développent toujours plus de projets conjoints, d'année en année (les projets « Bienvenue en France » FAUM (Formation en Anglais de l'université du Mans), AURII (Accompagnement Universitaire pour la Réussite et le DU passerelle à l'intention des réfugiés, les cours de langues de type « Tandem Linguistique », les campus d'été et campus Rentrée...).

Le programme de parrainage « Alter-Ego » qui permet la rencontre d'un étudiant local et d'un étudiant international, ainsi que des rencontres interculturelles (voir section 2.1). De façon générale, le Bureau d'Accueil International (BAI) du SRI a été renforcé (2 personnels à temps plein) et il travaille toute l'année avec des étudiants en service civique, des stagiaires et des tuteurs chargés de l'accueil des étudiants entrants, en programme, mais aussi individuels. Depuis 2014, un guide de l'étudiant international est édité chaque année. Bilingue, il permet aux étudiants de recevoir un maximum d'informations pertinentes en amont de leur mobilité.

Le BAI de LMU développe également des actions conjointes avec le Centre de Santé et les assistantes sociales de l'établissement (réunions d'information) et se joint au Kiosque Infos Service développé avec les partenaires locaux à chaque rentrée universitaire (CROUS, CAF, CPAM, SNCF, Service des transports en commun, Centre Information Jeunesse, etc.). Son action est donc transversale et il constitue un « guichet » unique pour un meilleur service aux étudiants.

Cette démarche qualité a été récemment soutenue par l'obtention du Label « Bienvenue en France » (2 étoiles) qui atteste de la qualité de la prise en charge, de l'accueil et du suivi des étudiants internationaux, tout au long de l'année (voir en annexe). En plus de notre participation au réseau Euraxess, l'établissement a récemment déposé une candidature à l'obtention de la charte HRS4R. En effet, une démarche qualité similaire a été menée auprès des laboratoires et services centraux pour optimiser l'accueil et l'accompagnement des doctorants, post-doctorants et enseignants-chercheurs internationaux.

Les subventions européennes, dans leur totalité (Recherche et Formation) représentent une part non négligeable dans les ressources globales de l'établissement. Ces fonds ont pour objectif de soutenir la formation, la recherche et la dynamique internationale de l'Université.

Ainsi, concernant les actions de mobilité (action clé 1), un bilan très positif peut être dressé. En effet, chaque année, LMU a déposé une candidature pour l'obtention d'un financement de l'appel « Mobilité de l'Enseignement Supérieur ». Au total, ce sont 975 étudiants sortants, dont 552 en études et 423 en stages qui ont pu bénéficier d'une mobilité Erasmus, depuis 2014. Au niveau des entrants, 344 étudiants au total, dont la très grande majorité en mobilité d'études. Pour les personnels, cela a concerné 118 sortants et 10 entrants, administratifs, techniciens et enseignants-chercheurs.

Depuis 2015, premier appel de la « Mobilité Internationale de Crédits » (MIC), LMU a su construire et défendre chaque année un projet d'établissement représentant plusieurs pays et partenaires clés. Ainsi, pour les projets terminés, ce sont 239 mobilités qui ont pu être réalisées, dont 122 d'enseignement et de formation, et 117 d'études. Ces projets ont concerné des établissements, en appui d'une trentaine d'accords institutionnels dans 11 pays différents, pays qui pour beaucoup sont des partenaires historiques de LMU (Maroc, Tunisie,

Ukraine, Cameroun...).

La réalisation de ces projets à hauteur de plus de 90% en moyenne, atteste d'une structure de gestion et d'une mise en œuvre au sein de l'établissement satisfaisante. En effet, cette dernière est basée sur le soutien politique d'une Vice-présidente déléguée aux Relations Internationales, d'un Comité de Pilotes des Relations Internationales (CPRI), organe consultatif en matière de questions relatives à la politique internationale de l'établissement. Ce comité est constitué de tous les enseignants-chercheurs responsables d'échanges nommés par les départements disciplinaires des composantes, des référents géographiques, des responsables RI dans chaque composante ou encore des responsables de programmes internationaux. Les référents zone géographiques permettent de mettre en avant et d'encourager la transversalité des actions menées. Au niveau opérationnel, le BAI accueille et accompagne les participants tout au long du séjour, de même que le pôle mobilité sortante qui soutient les participants dès leur sélection pour une activité de mobilité. Un pôle de gestion dédié à la Mobilité Internationale de Crédits prend en charge tous les participants, leur contrat de mobilité, le suivi de tous les documents contractuels et la mise en paiement des bourses. Chaque participant, personnel ou étudiant, peut s'appuyer sur un personnel enseignant, qui fait lui aussi le lien avec les services administratifs et agit en tant que référent.

LMU a su s'adapter à l'accroissement d'activité qu'ont représenté les projets internationaux à gérer, notamment par le service des relations internationales (SRI) : une réorganisation des missions internes a ainsi été opérée pour une meilleure gestion des projets et la mise en place d'un suivi des financements pluriannuels (nouvelle gestion financière) et le recrutement d'une personne à mi-temps a permis le suivi administratif des mobilités (documents contractuels, etc.). Le tout en complément du pôle d'ingénierie de projets qui participe au montage de ces derniers.

De même, la gestion de ces projets s'est basée sur une transparence et une collaboration totale avec les établissements partenaires, par le biais de commissions de sélection mixtes avec critères équitables, en deux temps (dans l'établissement partenaire, puis à LMU), avec le même suivi par participant, un coordinateur dans l'établissement partenaire, un coordinateur pour le contingent des mobilités à LMU et un référent « hôte » afin d'assurer un suivi pédagogique, de formation ou d'enseignement pour chaque mobilité.

Des projets de mobilité similaires sont encore en cours actuellement pour LMU et ses partenaires. Ces derniers sont primordiaux pour la réalisation de la stratégie internationale de l'établissement et seront donc partie essentielle des actions envisagées lors du nouveau programme 2021-2027.

Concernant les activités de l'action clé 2, LMU soutient et développe de plus en plus de projets de coopération. En effet, depuis 2014, LMU a été partenaire de 3 projets de partenariats stratégiques, dont un dans le secteur de l'enseignement scolaire et deux dans l'enseignement et la formation professionnels. Ces projets attestent de l'engagement de LMU en matière de trans-sectoralité et de son lien avec les différents acteurs stratégiques (centres de formation, entreprises internationales, écoles primaires et collèges, etc.).

Le seul de ces projets actuellement terminé a permis de mettre en œuvre la synergie que l'Université s'efforce de déployer avec d'autres actions du Programme. Ainsi, un projet d'Alliance de la Connaissance, basé en partie sur ce partenariat stratégique, a été financé et est coordonné par LMU depuis janvier 2020.

Dans cet esprit, LMU continuera de gérer les projets mentionnés et continuera d'en faire la promotion auprès des collègues, afin de continuer à déposer des projets innovants en termes de coopération internationale. Avec l'équipe pédagogique du Master International en Acoustique (IMDEA), une discussion est ouverte sur les modalités et possibilités de montage

d'un projet de Master conjoint Erasmus Mundus. Il viendrait s'appuyer sur un réseau de partenaires déjà fortement impliqués dans les projets en cours, toujours en lien avec la synergie déployée.

Lors de cette programmation, LMU a également déposé deux candidatures de projets de renforcement des capacités. Ces projets conjoints menés avec des partenaires de la région Amérique Latine pour l'un et Asie du Sud-Est pour l'autre, constitue une pierre angulaire dans la politique de LMU, qui s'engage auprès de ces partenaires pour la modernisation de leur système d'enseignement et la constitution d'un triangle de la connaissance. En attente de réponse pour ces projets, ces initiatives seront, sur décision politique de l'Université, soutenues (gestion ou nouvelle candidature), dans les années à venir.

Enfin, LMU a à cœur de défendre ses valeurs par le biais d'un partenariat d'Excellence que représente l'appel « Université Européenne ». Elle a répondu à cet appel en 2020, au sein d'une alliance dénommée iERU (Innovative European Regional Universities) composée de 6 universités. L'obtention du projet donnera lieu à la mise en place de nouveaux parcours pédagogiques multilingues et la délivrance de diplômes dans différentes disciplines. Ces parcours pédagogiques seront développés grâce à la similitude et/ou la complémentarité des partenaires dans leur offre de formation. Elle permettra d'enrichir et d'approfondir l'offre d'apprentissage des langues de LMU dans diverses disciplines et dans des langues autres que le français et l'anglais.

En outre, l'employabilité des étudiants sera également renforcée grâce au partenariat élargi avec les acteurs socio-économiques des autres partenaires. Cette nouvelle université européenne améliorera également les perspectives professionnelles et personnelles des membres du personnel de LMU, en facilitant leur mobilité internationale et leurs échanges avec leurs collègues européens.

Cette alliance serait une valeur ajoutée pour la stratégie de LMU visant à développer et à mettre en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques innovants et inclusifs dont les points forts sont les apprenants et les processus d'apprentissage. Grâce à l'échange de bonnes pratiques et d'une méthodologie concertée, faire partie de iERU aidera à moderniser les approches pédagogiques traditionnelles qui se concentraient sur le processus d'enseignement et les enseignants pour mettre l'apprenant au cœur des formations.

L'alliance offrira à ses étudiants et à son personnel un plus grand nombre de possibilités d'appréhender et d'intégrer leur citoyenneté et leur identité européenne, tout en favorisant leur mobilité tant physique que virtuelle.

Ces candidatures et ces projets, une fois obtenus, pourront se baser sur la structure interne que LMU a su mettre en place et continuera de renforcer. Ainsi, un travail collaboratif dans le domaine de l'ingénierie de projet entre la cellule Europe (rattachée à la Direction de la Recherche) et le pôle d'Ingénierie du SRI sera optimisé, afin de renforcer le soutien dispensé auprès des enseignants pour finaliser leurs projets, le soumettre à la Commission Européenne et aider à la gestion administrative et financière quel que soit le statut de l'établissement au sein de ce projet (partenaire ou coordinateur).

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour

atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Parmi les bénéficiaires des projets mentionnés, LMU cible en premier lieu tous ses étudiants et personnels, administratifs et enseignants. En ligne avec les objectifs du nouveau programme, elle escompte augmenter de façon significative le nombre de participants à la mobilité, qu'elle soit physique ou mixte, d'ici quelques années.

Les formations de LMU bénéficieront également des actions menées dans le cadre du programme, de par leur internationalisation rendue possible par la présence et la collaboration des participants du projet, étudiants ou enseignants, qui contribuent à renforcer la visibilité à l'international de ces offres de formation et des activités des laboratoires. Les différentes pratiques pédagogiques utilisées et échangées participeront également à cette valorisation.

Pour LMU et les partenaires des projets concernés, cela permettra d'élargir leur horizon académique, d'améliorer la qualité de leur enseignement supérieur, d'assurer une meilleure visibilité et l'extension du niveau des diplômés, de développer et d'internationaliser leur offre de formation afin de mieux répondre aux besoins du monde socio-économique, pour une meilleure employabilité des étudiants.

Parmi les indicateurs utilisés pour mesurer l'impact des projets, LMU pourra se baser sur le nombre de mobilités réalisées, l'évolution de ce nombre, la mise en place de questionnaires auprès des étudiants (déjà en place à la Maison des Langues, pour mieux répondre à leurs besoins lors de la préparation de la mobilité sortante). Elle continuera de proposer aux étudiants une utilisation d'OLS, avant et après la mobilité, afin de tester leur niveau de langue. Le nombre d'accords interinstitutionnels et de nouveaux partenariats serviront également d'indicateurs ; le témoignage des participants à la mobilité sera également un bon outil d'évaluation qualitative.

Pour chaque projet, un plan de diffusion permettra de diffuser largement les résultats et les impacts obtenus, auprès de plusieurs cibles identifiées en amont. Au niveau interne, le site internet institutionnel permettra une diffusion au fil de l'eau et mettra en avant les activités menées, avec pour résultat un aspect incitatif pour les porteurs de projet potentiels.

En participant au programme Erasmus 21-27, LMU souhaite :

-Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs dont l'Europe a besoin et améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur en privilégiant, d'une part les cibles Master et Doctorat à travers des actions conjointes inter-établissements notamment pour les Masters Internationaux, les double-diplômes de niveau Master et cotutelles de thèse au niveau Doctorat. D'autre part, en mettant à disposition des étudiants des outils de pédagogie et de pratiques innovantes (classes virtuelles) permettant la mise en réseau à distance des enseignants et des étudiants.

Par ailleurs, LMU souhaite continuer de participer à la construction de l'Espace Européen de l'Éducation, en continuant d'améliorer sa visibilité à l'international en mettant en œuvre tous les principes du processus de Bologne (délivrance du supplément au diplôme améliorée, catalogue de cours optimisé)

-Faire partie d'un réseau d'Universités européennes, afin de renforcer les valeurs citoyennes et accroître la qualité, les performances et l'attractivité de ces universités partenaires.

Ce programme va permettre à LMU de pérenniser ses programmes de mobilité d'apprentissage pour ses étudiants (études et stages) et pour son personnel (mobilité d'enseignement et de formation) tout en s'adaptant à l'évolution de l'activité internationale (mobilités plus courtes, virtuelles)



De plus, LMU a pour objectif de mettre à profit son expérience de partenaire dans différents projets de coopération afin de continuer de se positionner comme coordinateur d'action en matière d'innovation et de bonnes pratiques.

-Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises pour favoriser l'excellence et le développement régional.

Les candidatures à des projets de coopérations du Programme dans les domaines de la formation et de la recherche, de visibilité nationale et internationale de LMU permettront d'encourager nos collaborations, la créativité, l'esprit d'innovation et d'entreprise avec nos partenaires et les autorités locales et régionales. Pour cela, LMU utilisera et développera son réseau existant.